

	Avantages	Inconvénients / Limites
Règlementation	<ul style="list-style-type: none"> - Plafonne ou supprime les pollutions dangereuses aux effets irréversibles - Montant des réductions de pollution connu à l'avance (ex ante) - Décision facile et rapide à prendre pour les pouvoirs publics : publier un décret ou règlement. - Faible coût de mise en œuvre - Bien adapté lorsque le contrôle est aisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Inéquité : Norme uniforme qui s'applique mal à des émetteurs hétérogènes (en chiffre d'affaires, coût de dépollution) et peut conduire à des faillites « des plus petits » (coûts économiques > gains environnementaux ?) - Dégrade la compétitivité des entreprises concernées par rapport à leurs concurrents qui ne le seraient pas (coûts économiques > gains environnementaux ?) - Risque de contournement de la norme si elle est trop exigeante (fraude, délocalisation) - Pas d'incitation à faire mieux que la norme - Effet rebond - Faible acceptabilité politique (lobbying des industries visées)
Taxe	<ul style="list-style-type: none"> - Procure des recettes fiscales aux pouvoirs publics - Chaque entreprise est libre de faire son propre arbitrage (calcul économique) entre le coût de la taxe et le coût de l'investissement de dépollution - Une fois la taxe imposée/acceptée, système de contrôle léger - Possibilité de moduler la taxe en fonction du secteur d'activité - Possibilité de financer des projets de dépollution ou redistribution des fruits de la taxe pour subventionner les industries les plus fragiles (subventions à la dépollution) - Incitation à dépasser l'objectif visé par les pouvoirs publics (mais non connu à l'avance) 	<ul style="list-style-type: none"> - On ne connaît pas à l'avance le volume des réductions des émissions polluantes que la taxe va entraîner - Mise en place internationale difficile (harmonisation fiscale, dumping fiscal) - L'efficacité de la taxe dépend de la capacité des pouvoirs publics à prélever l'impôt et surtout de sa capacité à fixer le bon niveau de la taxe pour qu'elle soit incitative sans engendrer de contournement - Faible acceptabilité politique (lobbying des industries visées) - Taxe peut être reportée sur les consommateurs : baisse pouvoir d'achat des consommateurs les moins riches / les plus captifs (inéquité)
Marché	<ul style="list-style-type: none"> - On connaît à l'avance le volume des réductions des émissions polluantes (plafond d'émission à déterminer ex ante pour attribuer les quotas) - Chaque entreprise est libre de faire son propre arbitrage (calcul économique) entre le prix du quota sur le marché et le coût de l'investissement de dépollution - Souplesse du dispositif qui peut s'appliquer à des entreprises ou des pays - Internationalisation aisée du marché (MDP) - Autorégulation du dispositif, le prix fluctue selon la confrontation libre des offres et demandes de quotas, le marché est censé déterminer le « bon » prix du quota, par ex de la tonne de CO2 - Les émissions baissent d'abord là où les coûts de la dépollution sont les plus faibles (efficacité économique) - Bonne acceptabilité politique 	<ul style="list-style-type: none"> - Système de régulation (création du marché, attribution des quotas, contrôle...) potentiellement lourd et coûteux (bureaucratie) - L'efficacité du marché dépend de l'efficacité de l'autorité de surveillance - Risques de spéculation déstabilisatrice - Absence d'équité selon la taille des entreprises intervenantes sur le marché (gros offreurs sont aussi gros demandeurs (ex EDF), ils sont donc price maker plutôt que price taker), qui peuvent ou non répercuter les coûts de la dépollution sur les consommateurs, posséder ou non des équipes spécialisées de trading dédiées... - Marché inadapté pour des petits émetteurs